

- Vous êtes enseignant·e·chercheur, ATER, ingénieur·e de recherche, doctorant·e, étudiant·e...
- Vous êtes membre d'une association, d'un collectif citoyen, d'un syndicat, d'une collectivité...



Vous avez un projet, une problématique à résoudre, vous avez une idée et souhaitez pouvoir la développer

### OPTION 1: VOUS N'AVEZ PAS DE PARTENAIRE



- La Passerelle des Savoirs vous accompagne:
- En identifiant/ détaillant votre besoin
  - En identifiant les pistes de partenariat possibles en région CVL (chercheurs, associations...)
- Jusqu'au 16 janvier**

### OPTION 2: VOUS FORMEZ DÉJÀ UN PARTENARIAT



Vous pouvez déposer le dossier final ensemble.

**Jusqu'au 13 février**

### VOTRE DÉMARCHE COMMENCE...

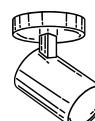


- Vous disposez d'un budget maximal de 4000 euros, sur une durée de 9 mois
- Vous serez conseillés tout au long de votre démarche

### UN COMITÉ DE SÉLECTION SE RÉUNIT



Composé de membres issus de la recherche, d'association et de collectivité territoriale, le comité sélectionne les projets bénéficiaires des financements TeePee



### LA PASSERELLE DES SAVOIRS PARTAGE VOTRE INITIATIVE

Quelle que soit l'issue de votre démarche (poursuite d'un projet, arrêt de la collaboration...), celle-ci est référencée sur notre site internet